

# Résumé des caractéristiques du produit pour un produit biocide

**Nom du produit:** Liq-io concentrate

**Type(s) de produit:** TP03 - Hygiène vétérinaire

TP03 - Hygiène vétérinaire

**Numéro de l'autorisation:** EU-0018397-0000

**Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3:** EU-0018397-0005

## Table des matières

Informations administratives	1
1.1. Noms commerciaux du produit	1
1.2. Titulaire de l'autorisation	1
1.3. Fabricant(s) des produits biocides	2
1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)	3
2. Composition et formulation du produit	4
2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide	4
2.2. Type de formulation	4
3. Mentions de danger et conseils de prudence	4
4. Utilisation(s) autorisée(s)	5
5. Conditions générales d'utilisation	9
5.1. Consignes d'utilisation	9
5.2. Mesures de gestion des risques	10
5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement	10
5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage	10
5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage	10
6. Autres informations	11

## Informations administratives

### 1.1. Noms commerciaux du produit

Liq-io concentrate
INO Jod Konzentrat
Usual Iod Concent
Iodoconcentrat
D 10 IODINE
D 5 IODINE
Liq-io C
INO IODE C
D 4 IODINE
ADF iDip+ concentrate
Mammizan Concentré
WYNNSAN IODINE CONCENTRATE
EMPRASAN OPTIMA
ANGLIA FARMERS CONC
PROLAC SENTINEL CONC
PREMIER GOLD CONCENTRATE
FULLWOOD IODINE CONC
H&M OPTIMA
SENTINAL CONC
HARRY TRAVIS SUPER CONC TEAT DIP
LANODIP CONC
E/SAN SOVEREIGN
PROLAC SENTINEL CONC

### 1.2. Titulaire de l'autorisation

#### Nom et adresse du titulaire de l'autorisation

Nom	HYPRED SAS
Adresse	55, boulevard Jules Verger 35803 DINARD France

**Numéro de l'autorisation**

EU-0018397-0000 1-3

**Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3**

EU-0018397-0005

**Date de l'autorisation**

11/10/2018

**Date d'expiration de l'autorisation**

30/09/2028

### 1.3. Fabricant(s) des produits biocides

**Nom du fabricant**

HYPRED SAS - KERSIA Group

**Adresse du fabricant**

55, Boulevard Jules Verger - BP10180 35803 DINARD France

**Emplacement des sites de fabrication**

HYPRED SAS - KERSIA Group - 55, Boulevard Jules Verger - BP10180 35803 DINARD France

KERSIA POLSKA SP. Z O.O. NIEPRUSZEWO, KASZTANOWA 4 64320 Buk Pologne

KERSIA IBERICA S.L Pol. Miguel Eguía C/Zarapuz s/n 31200 ESTELLA – NAVARRA Espagne

KERSIA DEUTSCHLAND GmbH Marie-Curie-Straße 23 53332 Bornheim – Sechtem Allemagne

HYPRED Italia s.r.l. - KERSIA Group - Strada Montodine-Gombito Loc. Cà Nova 26010 Ripalta Arpina CR Italie

AG France S.A.S – KERSIA Group - Zone Industrielle Le Roineau 72500 VAAS France

KERSIA DEUTSCHLAND GmbH - OBERBRÜHLSTRAßE 16-18 87700 MEMMINGEN Allemagne

KERSIA AUSTRIA GmbH - PFONGAUERSTRAßE 17 5202 NEUMARKT AM WALLERSEE Autriche

Kilco Holdings Ltd – KERSIA Group - Broomhouses 2 Industrial Estate, Old Glasgow Road DG11 2SD LOCKERBIE Royaume-Uni

Kilco (International) Ltd – KERSIA Group - 1A Trench Road Mallusk, Newtownabbey BT36 4TY CO ANTRIM Irlande

Medentech Ltd – KERSIA Group - Clonard Road Y35Y7WY WEXFORD Irlande

#### 1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)

<b>Substance active</b>	1319 - Iode
<b>Nom du fabricant</b>	COSAYACH : SCM Cía. Cosayach Minera Negreiros, Rut. N°96.625.710-5
<b>Adresse du fabricant</b>	Terrenos de Elena S/N Huara, Región de Tarapacá Chili
<b>Emplacement des sites de fabrication</b>	Extrait de la miné à : S.C.M. Cía. Minera Negreiros, S.C.M. Cosayach Soledad. Rafiné à : S.C.M. Cía. Minera Negreiros. Pozo Almonte Chili
<b>Substance active</b>	1319 - Iode
<b>Nom du fabricant</b>	ACF MINERA SA
<b>Adresse du fabricant</b>	San martin 499 Iquique Chili
<b>Emplacement des sites de fabrication</b>	Faena Lagunas KM. 1.722 Ruta A-5, Pozo Almonte Chili
<b>Substance active</b>	1319 - Iode
<b>Nom du fabricant</b>	SOCIEDAD QUIMICA y MINERA SA
<b>Adresse du fabricant</b>	Los Militaers 4290 SANTIAGO DE CHILE Chili
<b>Emplacement des sites de fabrication</b>	Pedro de Valdivia (PV) Route B 180 Antofagasta Chili Nueva Victoria (NV) Route 5 North, Km 1925 Pozo Almonte Chili
<b>Substance active</b>	1319 - Iode
<b>Nom du fabricant</b>	ISE Chemicals Corporation
<b>Adresse du fabricant</b>	3-1, Kyobashi 1-Chome Chuo-ku Tokyo Japon
<b>Emplacement des sites de fabrication</b>	Shirasato Plant 3695 Kitaimaizumi, Oamishirasato City, Chiba Japon

<b>Substance active</b>	1319 - Iode
<b>Nom du fabricant</b>	Nihon Tennen Gas Development Co., Ltd
<b>Adresse du fabricant</b>	661 Mobara 297-8550 Mobara City, Chiba Japon
<b>Emplacement des sites de fabrication</b>	Chiba Plant, 2508 Minami Hinata 299-4205 Shirako-Machi, Chosei-Gun, Chiba Japon

## 2. Composition et formulation du produit

### 2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Iode		Substance active	7553-56-2	231-442-4	2,5
Alcools, C12-14, éthoxylés (rapport molaire moyen de 11 moles EO)	Poly(oxy-1,2-éthanediyle), -C12-14-(à nombre pair)-hydroxy-alkyle	Substance non active	68439-50-9		24,199

### 2.2. Type de formulation

SL - Concentré soluble
------------------------

## 3. Mentions de danger et conseils de prudence

<b>Mention de danger</b>	<p>Provoque des lésions oculaires graves.</p> <p>Risque présumé d'effets graves pour les organes (thyroïde) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée par voie orale.</p> <p>Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.</p> <p>Peut être corrosif pour les métaux.</p>
<b>Conseils de prudence</b>	<p>Tenir hors de portée des enfants.</p> <p>Ne pas respirer les brouillards.</p> <p>Ne pas respirer les vapeurs.</p> <p>Ne pas respirer les aérosols.</p>

Se laver les mains soigneusement après manipulation.

Porter des gants de protection.

Porter des vêtements de protection.

Porter un équipement de protection des yeux.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON / un médecin.

Consulter un médecin en cas de malaise.

Éliminer le contenu dans en accord avec les réglementations locales/régionales/nationales/internationales

Éliminer le récipient dans en accord avec les réglementations locales/régionales/nationales/internationales

Conserver uniquement dans l'emballage d'origine.

Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle attaque les matériaux environnants.

## 4. Utilisation(s) autorisée(s)

### 4.1 Description de l'utilisation

#### Utilisation 1 - Use # 3.1 – Trempage, mousse ou pulvérisation manuel(le) ou automatisé(e) avant la traite

<b>Type de produit</b>	TP03 - Hygiène vétérinaire
<b>Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée</b>	-
<b>Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)</b>	Nom scientifique: Bacteria Nom commun: bactéries Stade de développement: Pas de donnée  Nom scientifique: levures Nom commun: levures Stade de développement: Pas de donnée
<b>Domaine d'utilisation</b>	Intérieur  Désinfection des trayons des animaux de production laitière par trempage, mousse, pulvérisation avant la traite
<b>Méthode(s) d'application</b>	Méthode d'application: Trempage, mousse, pulvérisation Description détaillée:  Désinfection des trayons par trempage, mousse ou pulvérisation manuel(le) ou automatisé(e) avant la traite

	Récipient de trempage, Récipient à mousse, pulvérisateur, machine automatisée de trempage, machine automatisée pour mousse, pulvérisateur automatique
<b>Taux et fréquences d'application</b>	Taux d'application: Doses d'application du produit dilué : - vaches et bufflonnes : 3 à 10 ml (5 à 8 ml recommandé) - brebis : 1,5 à 5 ml (1,5 à 3 ml recommandé) - chèvres : 2,5 à 6 ml (2,5 à 4 ml recommandé) Dilution (%): 10 Nombre et fréquence des applications: Fréquence : 2 à 3 fois par jour
<b>Catégorie(s) d'utilisateurs</b>	Professionnel
<b>Dimensions et matériaux d'emballage</b>	BIDON PEHD 5, 10, 22 L  FÛT PEHD 60, 120, 220 L  CONTENER PEHD 1000 L

#### 4.1.1 Consignes d'utilisation spécifiques

<p>Préparer une dilution à 10 % (v/v : 10 ml de produit, ajouter de l'eau jusqu'à 100 ml) pour l'activité bactéricide et levuricide.</p> <p>Remplir manuellement ou automatiquement le récipient de trempage / récipient à mousse/ le pulvérisateur avec le produit dilué.</p> <p>Éliminer toutes les saletés visibles avant d'appliquer le produit.</p> <p>Avant la traite, appliquer le produit par trempage / mousse / pulvérisation manuel(le) ou automatique sur toute la longueur des trayons de l'animal.</p> <p>Laisser agir le produit pendant au moins une minute.</p> <p>Utiliser systématiquement la méthode de nettoyage et d'essuyage des trayons avant d'attacher le faisceau trayeur.</p> <p>Voir également les instructions générales d'emploi du meta RCP 3.</p>
--

#### 4.1.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

Pour les applications manuelles par pulvérisation, porter des gants de protection résistants aux produits chimiques (le matériau des gants sera précisé par le titulaire de l'autorisation mentionné dans les informations sur le produit)/des vêtements de protection/lunettes de protection.

S'il est nécessaire de procéder à une désinfection avant et après la traite, il convient d'utiliser un autre produit biocide ne contenant pas d'iode pour la désinfection après la traite.

#### 4.1.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Voir les instructions générales d'emploi du meta RCP 3.

#### 4.1.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Voir les instructions générales d'emploi du meta RCP 3.

#### 4.1.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Voir les instructions générales d'emploi du meta RCP 3.

### 4.2 Description de l'utilisation

#### Utilisation 2 - Use # 3.2 – Trempage, mousse ou pulvérisation manuel(le) ou automatisé(e) après la traite

##### Type de produit

TP03 - Hygiène vétérinaire

##### Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée

-

##### Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)

Nom scientifique: Bacteria  
Nom commun: bactéries  
Stade de développement: Pas de donnée

Nom scientifique: levures  
Nom commun: levures  
Stade de développement: Pas de donnée

Nom scientifique: Algae  
Nom commun: algue  
Stade de développement: Pas de donnée

Nom scientifique: Virus  
Nom commun: virus  
Stade de développement: Pas de donnée

<b>Domaine d'utilisation</b>	Intérieur  Désinfection des trayons des animaux de production laitière par trempage, mousse, pulvérisation après la traite
<b>Méthode(s) d'application</b>	Méthode d'application: Trempage, mousse, pulvérisation Description détaillée:  Désinfection des trayons par trempage, mousse ou pulvérisation manuel(le) ou automatisé(e) après la traite.  Récipient de trempage, Récipient à mousse, pulvérisateur, machine automatisée de trempage, machine automatisée pour mousse, pulvérisateur automatique.
<b>Taux et fréquences d'application</b>	Taux d'application: Doses d'application du produit dilué : vaches et bufflonnes : 3 à 10 ml (5 à 8 ml recommandé) - brebis : 1,5 à 5 ml (1,5 à 3 ml recommandé) - chèvres : 2,5 à 6 ml (2,5 à 4 ml recommandé) Dilution (%): Pour la désinfection des bactéries, levures et algues, une dilution à 10% (v/v : 10ml de produit, ajouter de l'eau jusqu'à 100 ml) doit être préparé. Pour la désinfection des virus, une dilution à 20% (v/v : 20ml de produit, ajouter de l'eau jusqu'à 100 ml)) doit être préparée. Nombre et fréquence des applications: Fréquence : 2 à 3 fois par jour
<b>Catégorie(s) d'utilisateurs</b>	Professionnel
<b>Dimensions et matériaux d'emballage</b>	BIDON PEHD 5, 10, 22 L  FÛT PEHD 60, 120, 220 L  CONTENEUR PEHD 1000 L

#### 4.2.1 Consignes d'utilisation spécifiques

Préparer une dilution à 10 % (v/v : 10 ml de produit, ajouter de l'eau jusqu'à 100 ml) pour l'activité bactéricide, levuricide et algicide ou 20 % (v/v : 20 ml de produit, ajouter de l'eau jusqu'à 100 ml) dans le cas où l'activité virucide est nécessaire.

Remplir manuellement ou automatiquement le récipient de trempage / récipient à mousse/ le pulvérisateur avec le produit dilué.

Après la traite, appliquer le produit par trempage / mousse / pulvérisation manuel(le) ou automatique sur toute la longueur des trayons de l'animal.

Laisser le produit jusqu'à la traite suivante. Maintenir les vaches debout jusqu'à ce que le produit soit sec (au moins 5 minutes).

Lors de la traite suivante, utiliser systématiquement la méthode de nettoyage et d'essuyage des trayons avant d'attacher le faisceau de traite.

Voir également les instructions générales d'emploi du meta RCP 3.

#### **4.2.2 Mesures de gestion des risques spécifiques**

Pour les applications manuelles par pulvérisation, porter des gants de protection résistants aux produits chimiques (le matériau des gants sera précisé par le titulaire de l'autorisation mentionné dans les informations sur le produit)/des vêtements de protection/lunettes de protection.

S'il est nécessaire de procéder à une désinfection avant et après la traite, il convient d'utiliser un autre produit biocide ne contenant pas d'iode pour la désinfection avant la traite.

#### **4.2.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement**

Voir les instructions générales d'emploi du meta RCP 3.

#### **4.2.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage**

Voir les instructions générales d'emploi du meta RCP 3.

#### **4.2.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage**

Voir les instructions générales d'emploi du meta RCP 3.

### **5. Conditions générales d'utilisation**

#### **5.1. Consignes d'utilisation**

Voir les consignes d'utilisation spécifiques pour chaque usage.  
Toujours lire l'étiquette ou la notice avant emploi et suivre toutes les consignes indiquées.  
Le produit doit être amené à une température supérieure à 20 °C avant utilisation.

Il est recommandé d'utiliser une pompe de dosage pour verser le produit dans l'équipement d'application.  
Remplir manuellement ou automatiquement le récipient de trempage /récipient à mousse/ le pulvérisateur avec le produit dilué.

Répéter l'application, si nécessaire, à chaque traite.  
Nettoyer régulièrement le matériel d'application à l'eau chaude.

## 5.2. Mesures de gestion des risques

Voir les mesures de gestion des risques spécifiques pour chaque usage.

## 5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Retirer immédiatement les vêtements et les chaussures contaminés. Les laver avant de les remettre.

En cas de malaise, obtenir un avis médical/consulter un médecin. Présenter cette fiche de données de sécurité au médecin.

### INSTRUCTIONS DE PREMIERS SECOURS

- En cas d'inhalation : Amener la victime à l'air frais.  
- En cas de contact avec la peau : Laver à l'eau.

- En cas de contact avec les yeux :

Rincer immédiatement en appliquant un léger filet d'eau pendant au moins 15 minutes, les yeux grand ouverts.

Si la personne porte des lentilles de contact, les retirer si cela est possible. Continuer de rincer.

Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

- En cas d'ingestion : Rincer la bouche. NE PAS faire vomir. Obtenir un avis médical.

Se référer à la fiche de données de sécurité mise à la disposition des utilisateurs professionnels : elle contient un numéro de téléphone en cas d'urgence.

Déversement important : Délimiter, contenir le déversement avec un absorbant inerte et le recueillir au moyen d'une pompe dans un réservoir de secours. Recueillir le déversement dans des récipients appropriés et refermés, et portant une étiquette correcte en vue de l'éliminer. Ne jamais remettre les déversements dans les récipients d'origine en vue de les réutiliser.

## 5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage

A la fin du traitement, éliminez le produit inutilisé, ainsi que son emballage, conformément aux exigences locales. Le produit utilisé peut être évacué vers les égouts municipaux ou déversé avec le lisier, selon les exigences locales. Évitez de le déverser dans des installations d'épuration individuelles.

Les serviettes en papier utilisées pour éliminer le produit et sécher les trayons peuvent être éliminées dans les déchets ordinaires et domestiques.

## 5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Durée de conservation : 2 ans dans les emballages PEHD  
Ne pas stocker à une température supérieure à 30 °C.

## 6. Autres informations